

Conseil de quartier de Curtille

Séance du 18 Janvier 2022

Date de convocation : 16 décembre 2021

Etaient présents :

- BENIERE Carole
- BERNARD Alexandre
- GARCIA Danielle (*élue référente*)
- HENNEBERT Jean-Pierre (*élu suppléant*)
- MAGNARD Jean François
- MIOCH Gérard
- PELISSON Michel

Etaient excusés :

- GIPPET Josiane
- RAUX Dominique

Ordre du jour :

- Installation des membres
- Signature de la charte
- Définition de l'organisation
- Questions diverses

1- Installation des membres

Un tour de table est effectué, afin que chaque membre se présente et fasse part de ses motivations pour œuvrer au sein du conseil de quartier.

2- Signature de la Charte

Après lecture de la Charte, l'ensemble des membres présents l'approuve.

3- Définition de l'organisation

Monsieur Jean-François MAGNARD a été désigné correspondant du conseil de quartier de Curtille à l'unanimité des présents,

Madame Carole BENIERE a été désignée secrétaire du conseil de quartier de Curtille à l'unanimité des présents.

Les membres sont d'accord sur le principe que trois réunions plénières se déroulent aux périodes suivantes : début d'année, mai/juin et à l'automne. Ces réunions se dérouleront en salle du Conseil municipal de la Mairie des Avenirès Veyrins-Thuellin.

Tout le monde est d'accord pour que l'on diffuse les coordonnées de chacun (*adresse mail, postale et numéro de téléphone*) à l'ensemble des membres du conseil de Curtille.

4- Questions diverses

Nombreuses interventions sur la sécurité routière.

Vitesse excessive sur la route de Curtille malgré les aménagements réalisés.

Problème de priorité route de Curtille au niveau du Chemin du Coteau et de la Montée des Glycines au carrefour de la RD40 (*Route de Savoie*).

Volonté de l'ensemble des membres de favoriser et développer les déplacements doux (*piéton et vélo ...*) en toute sécurité sur le hameau de Curtille et la liaison avec Ciers.

Proposition d'un projet à caractère culturel et touristique qui pourrait impliquer l'ensemble des quartiers et plusieurs associations de notre ville.

La prochaine réunion a été fixée le **mardi 15 Février à 19h en salle du Conseil municipal de la Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin.**